



## **Cameroun – Nouveau scandale à l'ENAM: Plus d'une vingtaine de candidats irréguliers admis aux épreuves orales.**

"17 d'entre eux n'auraient même pas composé les épreuves écrites qui ouvrent la voie aux admissibilités."

Après le scandale survenu il y a deux semaines autour de la publication des admissibilités au concours d'entrée à l'ENAM, une nouvelle cacophonie alimente les débats autour des épreuves orales de cette prestigieuse école. Dans son édition en kiosque ce lundi 27 novembre 2017, Le journal Sans Détour révèle que lors des épreuves orales la semaine dernière, examinateurs et officiels affectés à l'organisation de ces épreuves ont constaté avec amertume une kyrielle d'irrégularités concernant certains candidats déclarés admissibles, et autorisés à passer ces épreuves orales.

Parmi les candidats qui ont passé l'oral, plusieurs n'ont jamais déposé de dossier de candidature. Une autre catégorie de candidats est celle dont les dossiers ont été déposés et qui n'ont jamais composé les épreuves écrites, et enfin ceux qui ont déposé des dossiers en cycle B et admis à passer les oraux en cycle A.

Dénominateur commun à ces cas d'irrégularités, selon le journal qui cite des indiscrétions qui

filtrer autour de l'organisation des épreuves orales, «tous ces cas litigieux se recrutent parmi les 452 noms ajoutés par le ministre de la Fonction publique sur la liste préalablement publiée par le directeur de l'École».

Le journal indique qu'au ministère de la Fonction publique où la liste des admissibles a été revue et corrigée à la hausse, l'entourage du ministre parle de simples erreurs qui pourraient être corrigées. Toutefois, «selon d'autres langues qui se délient sous cape, il ne s'agirait point de simples erreurs, et ces constats prêtent le flanc aux tripatouillages qui auraient entouré les corrections des listes des candidats déclarés admissibles à ces concours», peut-on lire.